

PISCINE DE CLAIRVAL

COSNE D'ALLIER



PROJET PEDAGOGIQUE

Mise à jour année scolaire **2022-2023**

SOMMAIRE

1. Présentation de la structure	p.3
2. Organisation de la sécurité	p.5
3. Organisation de la natation	p.7
4. Tests initiaux	p.8
5. Aménagement du bassin	p.13
6. Bases pédagogiques	p.19
7. Annexes	p.21

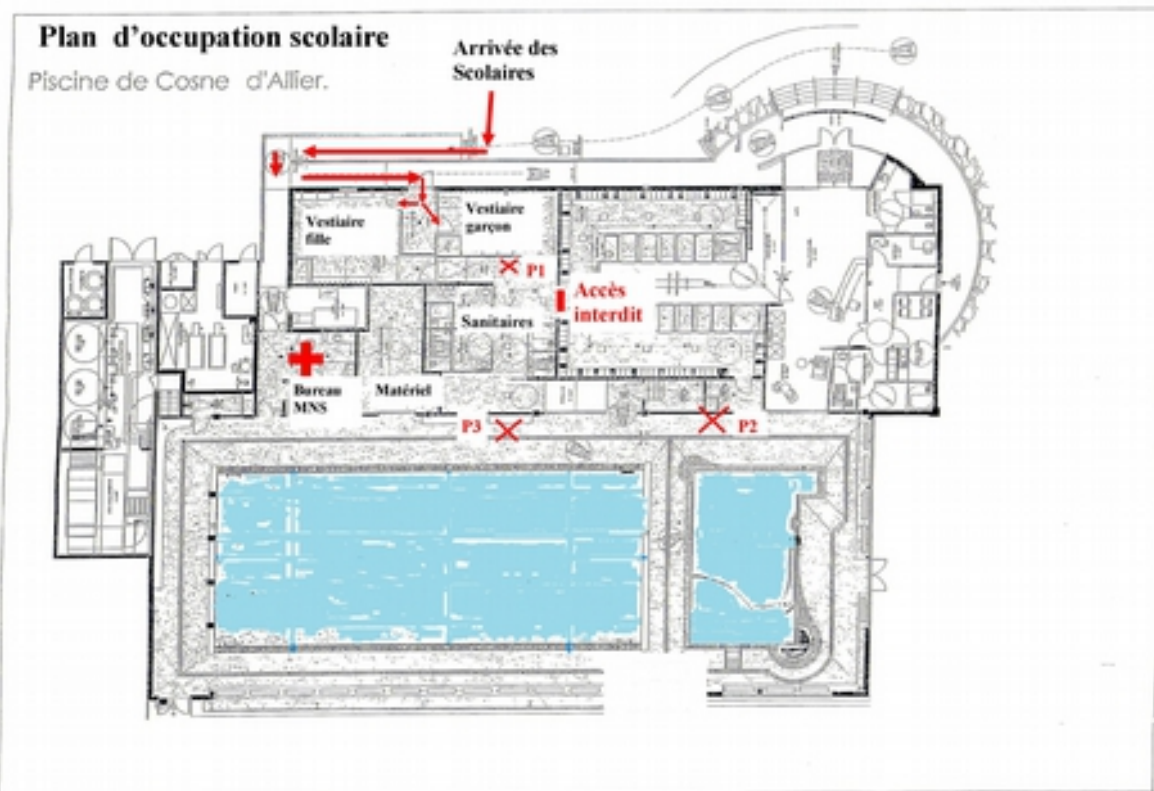
1. Présentation de la Structure

Deux zones d'eaux :

- un bassin sportif de 25mx10m délimité en 4 ou 5 couloirs. Profondeur allant de 1,20 à 2m, température de l'eau 28°C,
- un bassin d'apprentissage de 10mx6m (prof de 0,80m à 1,10m) incluant au tiers une pataugeoire, température de l'eau 30-31°C.



Le cheminement des élèves :



La piscine lors des séances de natation scolaire est un lieu de cours à l'instar de la salle de classe, le comportement des élèves doit donc être adapté, pas de cris, un langage adapté et de la politesse sont donc les bienvenus,

Le cheminement, ainsi que les consignes de sécurité et d'hygiène sont rappelés par les maîtres-nageurs lors de la première séance de chaque classe :

- Arrivée des élèves par l'extérieur dans les vestiaires collectifs. On n'utilise que la moitié de chaque vestiaire pour que la classe qui suit ait de la place,
- Les élèves se mettent en tenue, maillot de bain obligatoire, pas de short de bain, bonnet obligatoire en scolaire. Chausson latex obligatoire en cas de verrue plantaire,
- Une fois en tenue, les élèves se dirigent vers le point de rassemblement numéro 1 (P1) à condition qu'ils soient accompagnés par un adulte,
- Passage aux toilettes,
- Une fois que tous les élèves et accompagnants sont sortis des vestiaires et passés aux toilettes, passage à la douche (douche savonnée),
- Passage dans le pédiluve sans courir et en levant les pieds pour rejoindre le point de rassemblement numéro 2 (P2),
- Répartition des élèves dans les différents groupes, puis séance de 45 minutes,
- Fin de la séance, le MNS en surveillance siffle 2 fois, les élèves sortent de l'eau, rangent leur matériel et vont au point de rassemblement numéro 3 (P3),
- Retour aux vestiaires par le pédiluve une fois que tous les élèves de la classe suivante sont arrivés au point de rassemblement numéro 2, si il y a une classe qui suit.

Règles d'hygiène et de sécurité :

Une piscine est un lieu à risque dans lequel il convient de respecter des règles d'hygiène et de sécurité strictes :

- Comme décrit précédemment maillot et bonnet de bain obligatoires, douche obligatoire,
- Chausson latex en cas de verrue plantaire,
- On ne crache pas par terre, on ne fait pas ses besoins dans l'eau, des mouchoirs sont à disposition si on a besoin de se moucher,
- Il est fortement souhaitable que les accompagnants soient en tenue de bain ou au moins en short et en tee-shirt,
- les enfants qui ne se baignent pas, ainsi que les adultes qui accompagnent pour l'habillage/déshabillage doivent rester au bord du bassin et ne peuvent pas se « promener » dans l'établissement,
- Il est interdit de courir, de pousser ou de couler ses camarades, ou encore de faire semblant de se noyer sous peine de sanctions,

2. Organisation de la Sécurité

La surveillance générale de l'établissement (c.f. POSS en annexe)

Une personne de l'entretien ou de l'accueil est présente dans l'établissement.

Un ou deux MNS selon l'effectif, en surveillance sur les bassins durant toute la période de fréquentation scolaire.

Pendant les heures de fréquentation scolaire, l'établissement est réservé entièrement aux écoles et collèges (pas de public ou d'association).

Normes d'encadrement à respecter

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2	2	2
De 20 à 30 élèves	3	2	3
plus de 30 élèves	4	3	4

Le ou les MNS en surveillance sécurisent l'ensemble des bassins utilisés et donnent l'alerte en cas de dysfonctionnement ou d'accident.

Les enseignants : leur rôle est d'organiser leur enseignement et d'assurer la sécurité des élèves. Ils s'assurent que l'organisation générale prévue autant pédagogique qu'en terme de sécurité soit connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veillent à son respect. Ils prennent en charge un groupe de niveau dans le créneau prévu au calendrier scolaire. La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des enseignants. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance. L'enseignant sera en tenue adaptée à l'activité (maillot de bain-tee-shirt) et visualisera l'ensemble des élèves de son groupe pendant toute la séance. Il se positionnera en fonction de la situation pédagogique mise en place de façon sécuritaire.

Le MNS, secondant l'enseignant dans sa tâche pédagogique, encadrera un autre groupe et se placera dans une autre zone distincte et sécurisée.

Les parents agréés seront en tenue également adaptée (maillot de bain et tee-shirt). Ils apportent leur concours à l'encadrement des élèves. Ils sont soumis, d'une part, à un agrément préalable délivré par l'IA-Dasen, agissant sur délégation du recteur, après vérification de leurs compétences et de leur honorabilité et, d'autre part, à l'autorisation du directeur d'école. Ils peuvent selon le cas :

- assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves,
- prendre en charge un groupe d'élèves que l'enseignant leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par l'enseignant.

Les ATSEM(agent territorial spécialisé des écoles maternelles), après avis et accord du maire, pourront utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation

Les AESH et/ou AVS accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Leur rôle se limite à l'accompagnement du ou des élèves qu'ils accompagnent,

Les parents accompagnateurs non agréés seront en tenue de bain et resteront sur le bord des bassins pour intervenir dans la vie collective. Leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école,

En cas d'accident.....

Les petits accidents (écorchures, chutes bénignes, petits chocs,...) seront traités à l'infirmerie de la piscine par le maître-nageur en enseignement. Celui-ci fera sortir son groupe de l'eau et le confiera à l'enseignant ou à un parent, le temps de soigner la victime à l'infirmerie. L'enseignant(e) sera prévenu verbalement de l'évacuation du groupe concerné.

Accident grave (asphyxie, choc important,)

Le MNS de surveillance déclenche l'alerte *en sifflant au moins 3 fois* pour que les élèves sortent de l'eau selon la procédure d'urgence mise en œuvre.

L'enseignant(e) regroupe sa classe sur le point d'accueil défini lors de la 1ère séance.

Le 2ème MNS aide son collègue dans l'intervention en prévenant les secours extérieurs et apporte le matériel de secours nécessaire. (cf POSS)

Tous les accidents seront enregistrés et signés dans la main courante de l'infirmerie sur un cahier à pages numérotées.

3. Organisation de la Natation Scolaire

Cycles :

L'année scolaire sera découpée en 3 cycles de 10 à 12 séances de 45mn par semaine pour toutes les classes concernées par la natation.

Séances :

Au nombre de 10 à 12 séances, chacune sera conduite par les enseignant(e)s, le MNS d'enseignement agréé, et/ou les intervenants agréés selon les besoins.

Chaque créneau inscrit au calendrier stipule les horaires DANS l'eau (entrées et sorties). Chaque séance dure 45 mn. 5 mn sont prévues entre 2 créneaux afin de permettre au premier groupe de sortir de l'eau et de ranger le matériel et au second d'arriver au bassin sans perdre de temps sur la séance proprement dite,

La première séance sera consacrée à la visite des locaux, à la prise d'informations de la sécurité et des règles d'hygiène ainsi que des emplacements et de l'utilisation du matériel pédagogique, Si besoin des tests seront également effectués lors de cette séance afin de pouvoir constituer des groupes de niveau,

Un exercice de sensibilisation à la sécurité peut avoir lieu lors d'une séance du cycle.

Évaluations :

A l'issue de chaque cycle, tous les élèves seront évalués afin de valider les étapes de niveau en lien avec les directives de l'Éducation Nationale.

En cas d'absence et d'annulation de séance, l'enseignant aura obligation de contacter :

-la piscine : 04 70 02 00 26 / 06 71 77 24 36 ou par mail piscine.clairval@orange.fr

-le chauffeur de car : **06 86 66 70 85**

5. Aménagement des bassins possible tout au long du cycle

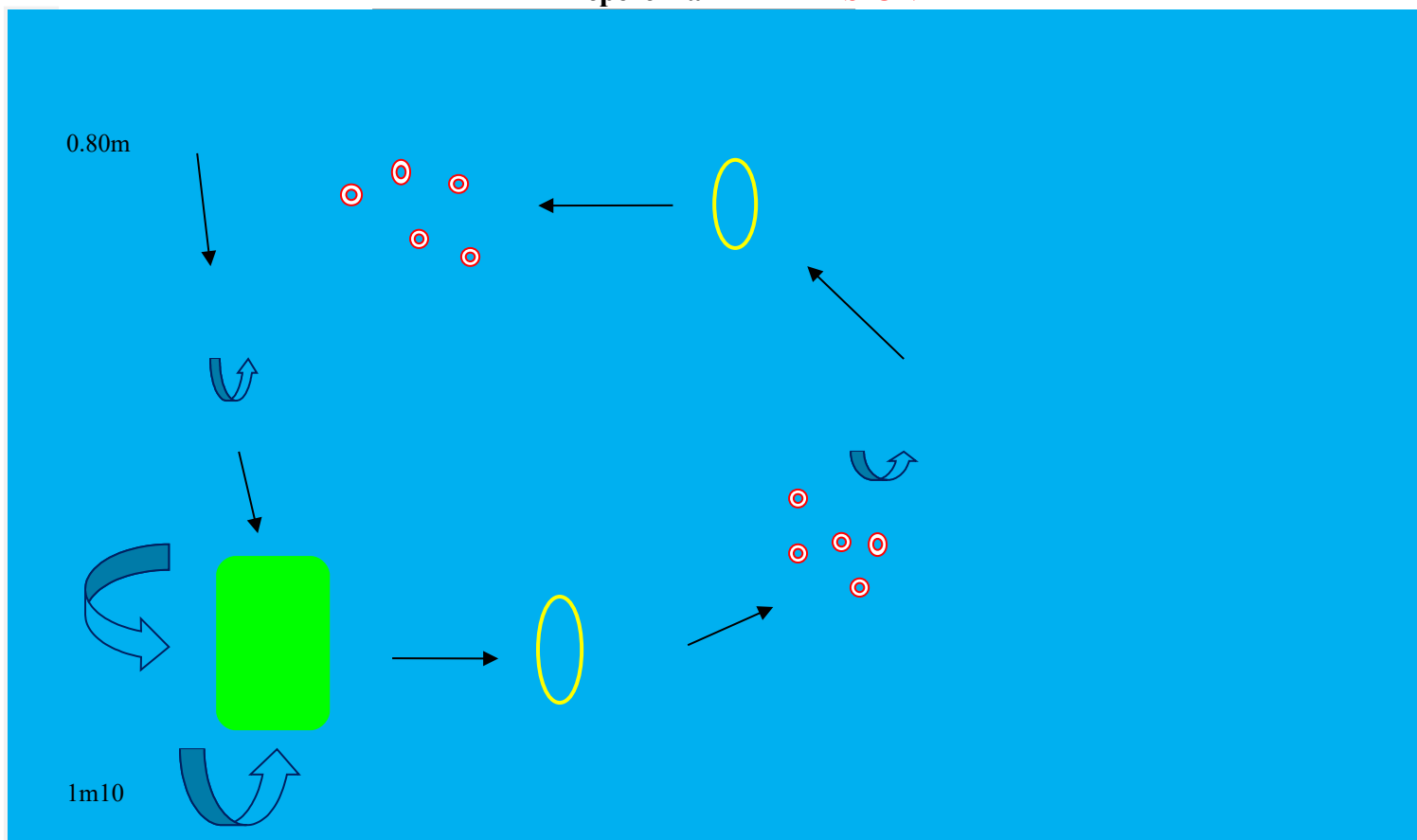
Le bassin peut être aménagé différemment en fonction du niveau des élèves et selon le nombre de séances passées. Le petit bain comme le grand bain sont accessibles pour tous les niveaux.

Des parcours sont proposés sur les pages suivantes, ils seront mis en place avec l'accord de l'enseignant. D'autres aménagements peuvent être mis en place selon les demandes des enseignants et bien entendu dans la mesure du possible. **Les repères de 1 à 4 constituant des niveaux de difficultés pour chaque critère : Immersion/ Entrée dans l'eau/ Equilibre Déplacement/répertoriés dans le projet pédagogique départemental ont servi de guide pour élaborer les situations suivantes et le passage progressif de l'autonomie des enfants dans l'eau jusqu'à l'obtention de l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS).**

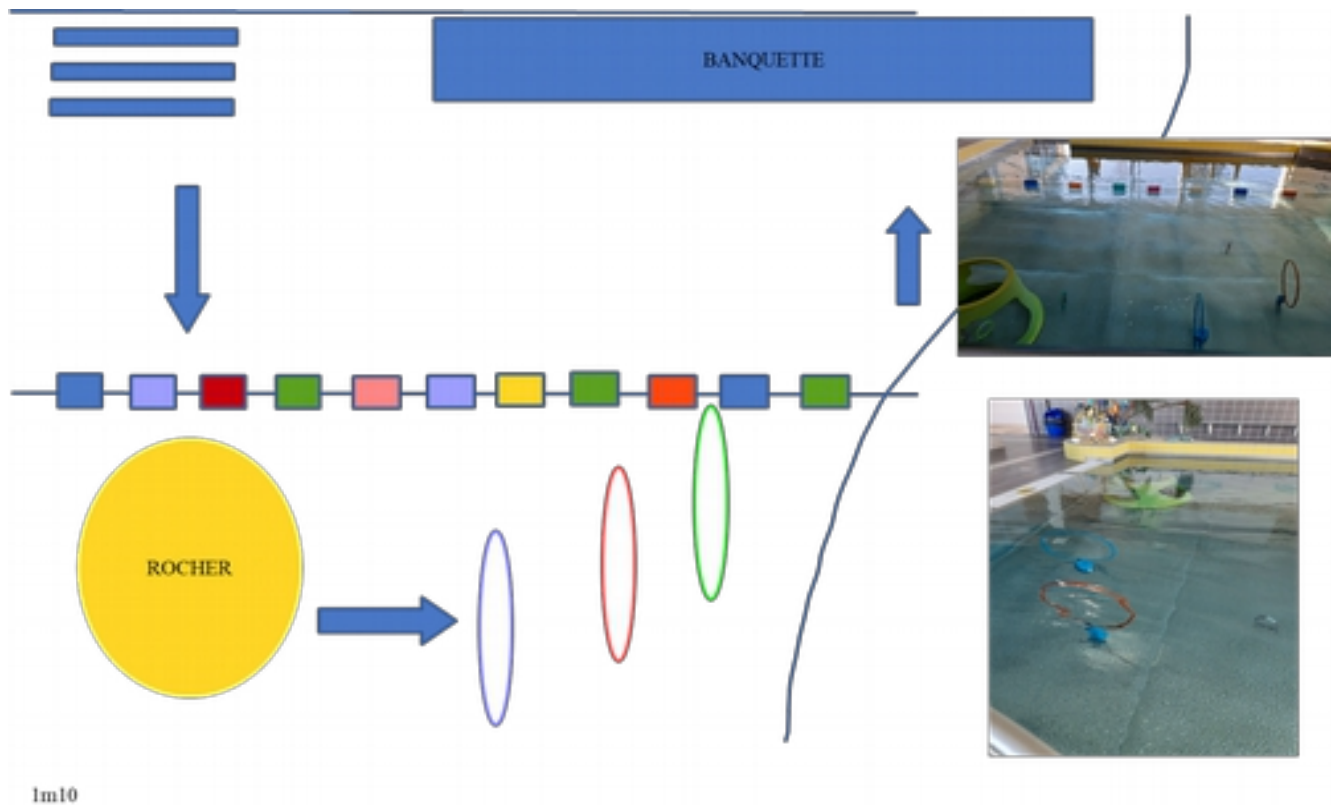
Nous avons souhaité inclure dans la mesure du possible une à deux séances en fin de cycle pour la découverte d' autres disciplines de la Natation (Water Polo et Natation Synchronisée).

AMENAGEMENT 1 PB

Repère 1 à 4 **IMMERSION**



-Possibilité de déplacer le **ROCHER** au 0.80m, d'installer un tapis au 0.80m ou 1m10 pour immersion orientée.



1m10

PETIT BAIN REPERE 1 à 4 IMMERSION

Rocher et Cerceaux lestés à installer dans différents espaces, différentes profondeurs, former un tunnel (facultatif : relier les cerceaux avec des sangles)
 Evolution grand bain: tunnel sous une ligne de 25m

Repère 1 à 4 ENTREE DANS L'EAU

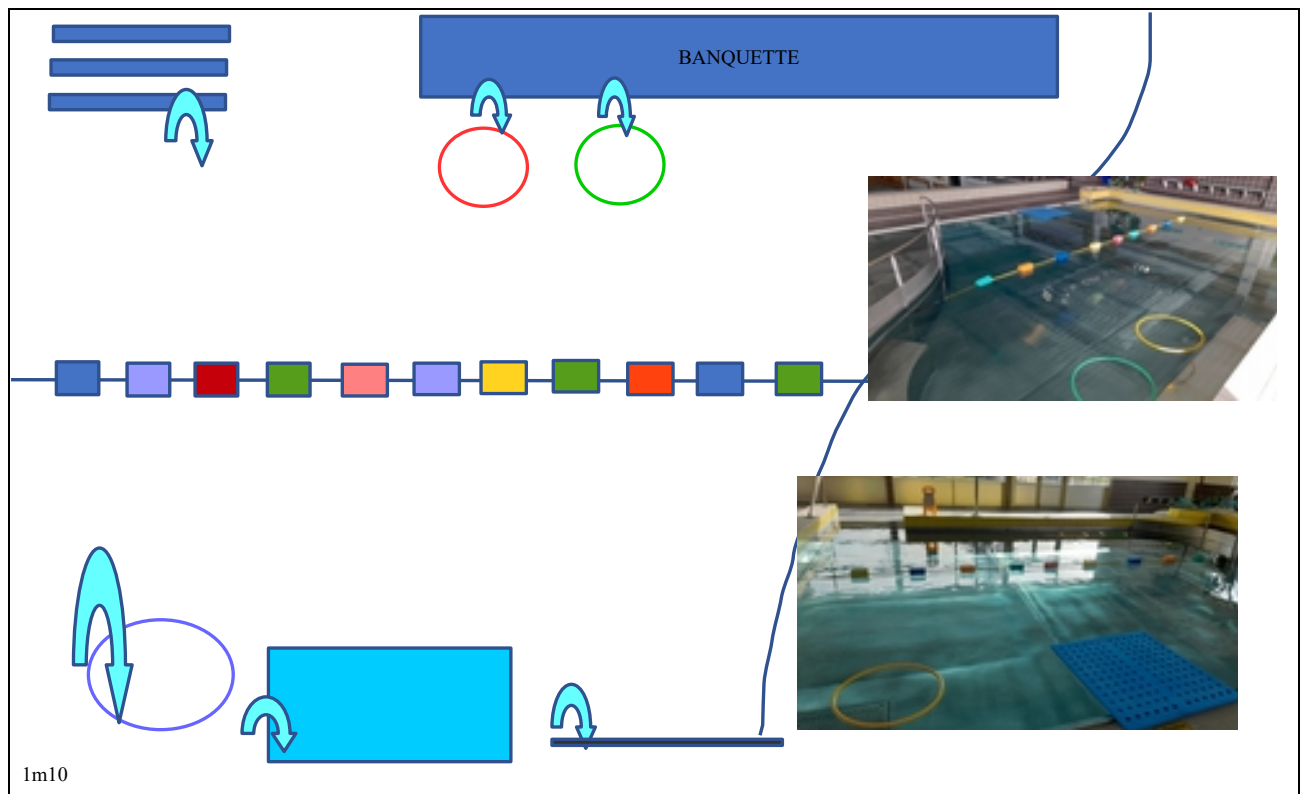


-Entrée dans l'eau par le **TOB**, assis allongé sur le dos, avec/sans frites

-Entrée dans l'eau par le **TAPIS 1**, assis chute avant boule position accroupie saut debout avec/sans frites chute arrière boule position accroupie saut debout en arrière avec/sans frites

-**TAPIS 2** idem

-Entrée dans l'eau bascule avant.



PETIT BAIN REPERE 1 à 4 ENTREE DANS L EAU

Bascule avant de la banquette, du bord, des marches ...Placer le corps à l'oblique et passer dans un cerceau flottant tête la première.

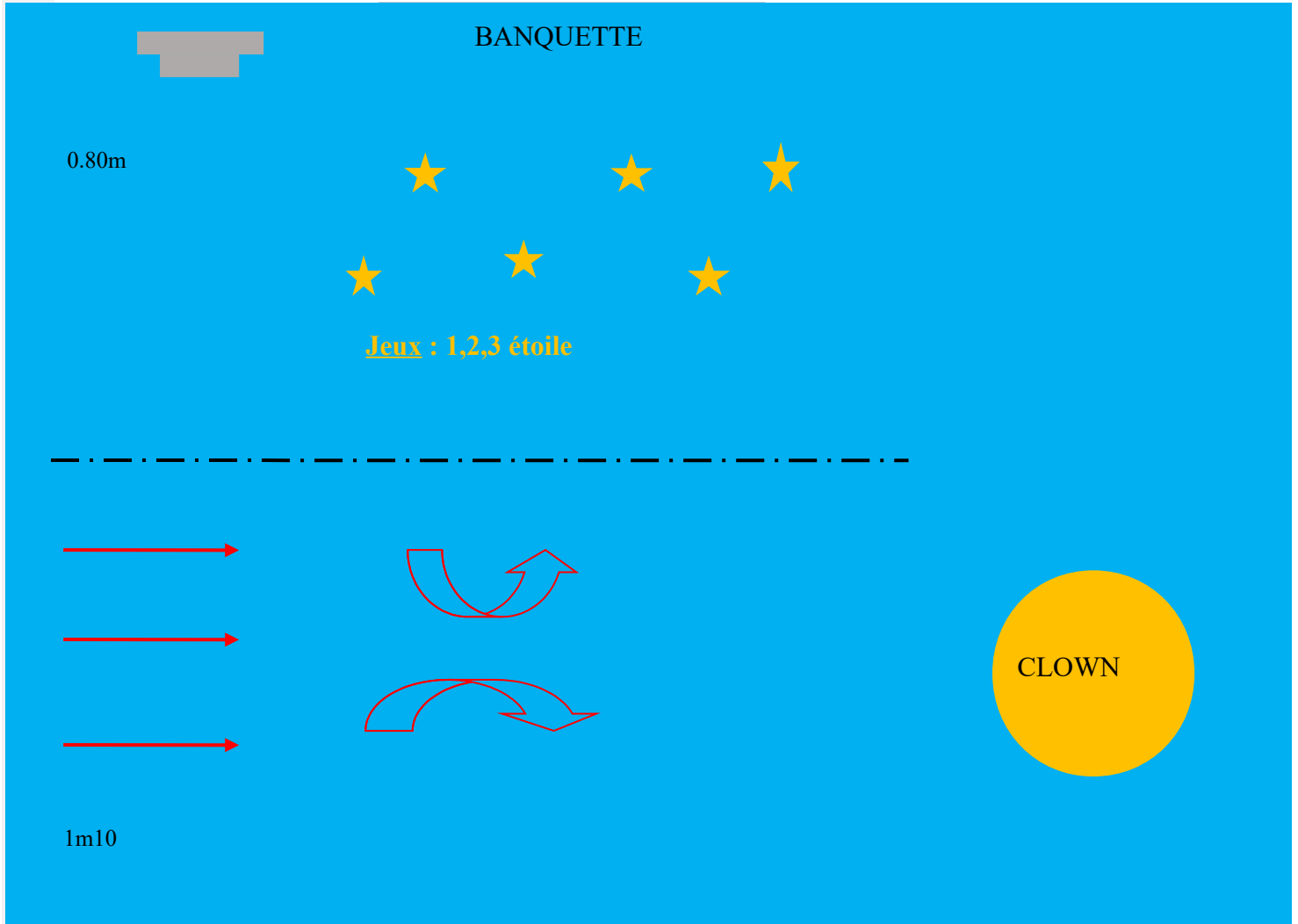
Saut avant avec une frite puis bascule avant avec une frite corps à l'oblique. Saut dans un cerceau flottant au 1,10m. Se laisser remonter passivement.

Evolution : Plongeon par dessus un tapis mou puis par dessus une perche.

Evolution idem au grand bain, puis tenter du muret et du plot.

AMENAGEMENT 3 PB

Repère 1 à 4 EQUILIBRE



- 0.80m,
W étoile de mer sur le ventre/dos , avec/ss matériel (frites,..)
, faire la boule dans l'eau.

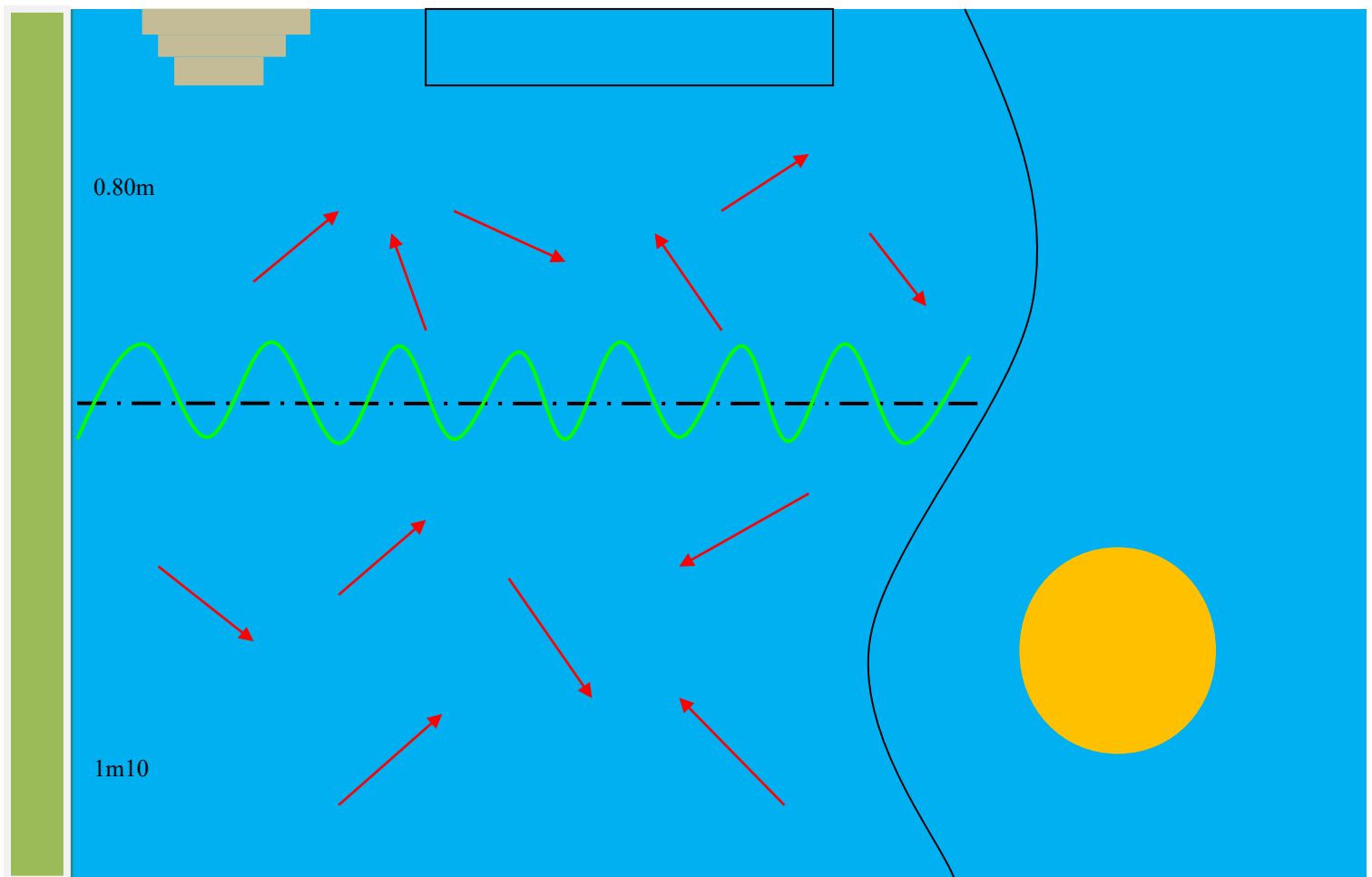
Faire co
ballons r
-Jeux 1,2
-W 1.10r
W corp

PETIT BAIN REPERE 1 à 4 EQUILIBRE Evolution : coulée grand bain, sustentation verticale grande profondeur corps projectile

Idée d'aller le plus loin possible en restant dans cette position de fusée.
W fusée torpille, poussée au mur et commencer par se mettre en fusée V puis passer en D, enchaînement
d'action, idée de garder le corps lors du retournement.

AMENAGEMENT 4 PB

Repère 1 à 5 **DEPLACEMENT**

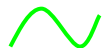


-W 0.80m et 1m10,

Se déplacer en marchant en avant/arrière, courant, faire des fonds dans l'eau, ≠ directions.

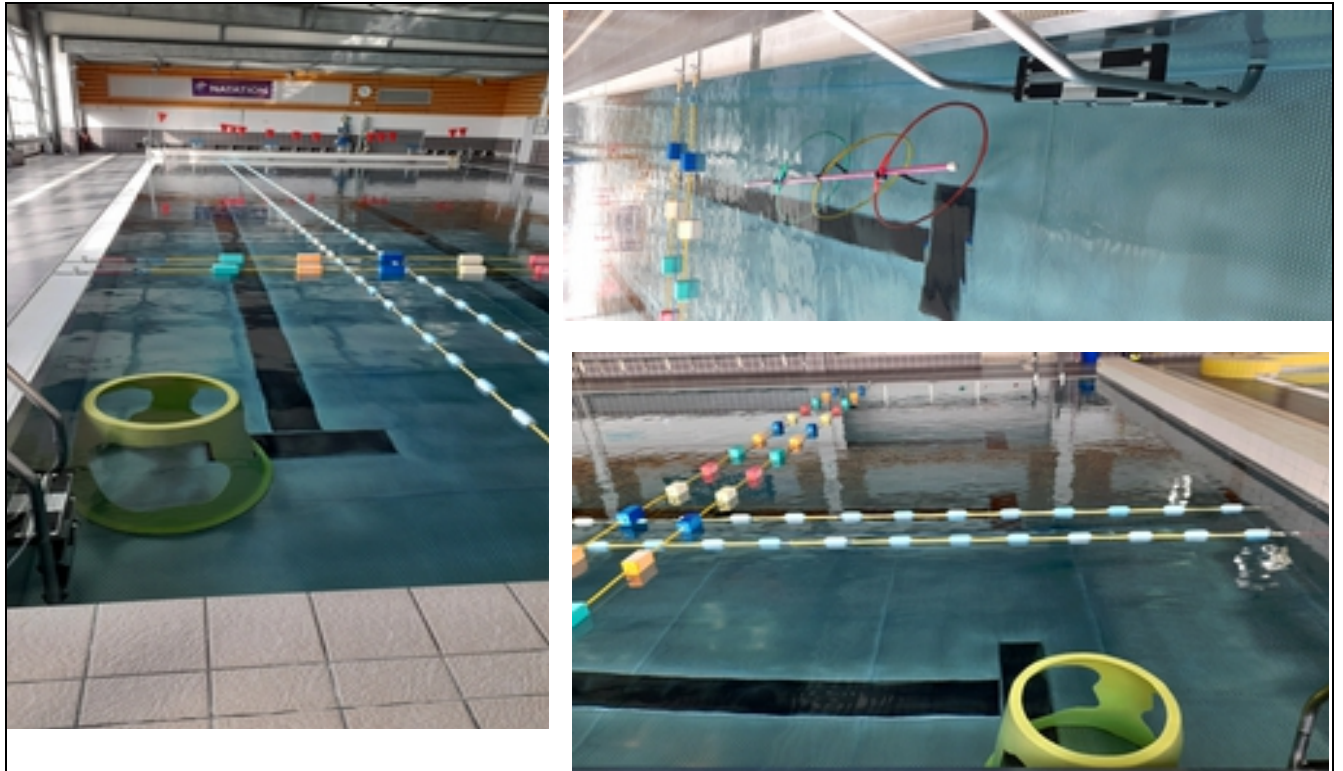
Position de fusée V → , mains-poches ou bras-oreilles, faire de la mousse avec les pieds avec/ss frites.

Position de fusée D → , faire les ailes du moulin avec les bras.



Déplacement en passant sous la ligne d'eau, en faisant de la mousse avec les pieds et/ou le moulin avec les bras.

Possibilité de pousser au mur et de faire décoller la fusée V/D.




Grand bain Repère 1 à 4 tous les critères :

Déplacement : travail bras-jambe nage codifié avec et sans support (frite/planche), coulée passive et dynamique, rétropédalage, dauphin, vrille et roulade, godille, cr polo.
axe et placement du corps sous tous les plans (vers enchaînement ASNS)
Immersion: passage sous obstacle, recherche d'objet, plongeon canard
Entrée dans l'eau: saut, chute arrière, chute latérale, plongeon avec et sans support et a différente
Equilibre: sustentation verticale, godille, boule, alignement corps flottant ventral, dorsale, bouchon.


AMENAGEMENT GB








Parcours 1m20 :

Entrée dans l'eau 

Immersion   

Déplacement + Pertes appuis plantaires, équilibre 

passage du bilan CE2 (test ci-après).

TEST CYCLE 2			
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.			
ENTRÉE	IMMERSION	DEPLACEMENT	
Non précisée	Temps d'immersion Durée et distance non précisées	Se déplacer sur une quinzaine de mètres Manière non précisée	Regagner le bord. Non précisé
		 ou/et 	
La manière d'entrée n'est pas pénalisée mais un saut du bord est préconisé.	Le passage sous la ligne se fait sans appui au sol ou sur un objet.	Le déplacement se fait à la convenance de l'enfant : pas de technicité, une alternance nage dorsale et ventrale est possible.	L'enfant doit être capable de revenir au bord après sa nage pour montrer sa capacité à contrôler son action.
Ce test se fait dans la continuité. C'est un enchaînement d'actions.			

6. Bases pédagogiques et propositions de situations

La pédagogie au sein de la piscine de Cosne s'appuie principalement sur 3 axes :

8. l'immersion et la respiration : mise du visage et de la tête sous l'eau et maîtrise de la respiration aquatique,
9. les entrées dans l'eau : les différentes façons d'entrer dans l'eau (saut, plongeon ...),
10. l'équilibre et le déplacement : apprendre à s'équilibrer à l'horizontale et à se propulser en maintenant cet équilibre.

Sur la page suivante vous sont proposées des situations permettant d'aborder ces thématiques. Il est bien entendu que c'est une liste non exhaustive, les maîtres-nageurs de la piscine sont également là pour vous aider au besoin.

Vous pouvez également vous rendre sur le site du DSDEN de l'Allier ou vous trouverez d'autres documents pouvant vous aider. Vous y trouverez également les documents du bilan CE2 et de l'ASNS.

Référence :

Arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir nager » en sécurité.
BULLETIN OFFICIEL du 3 Mars 2022.

Liens utiles :

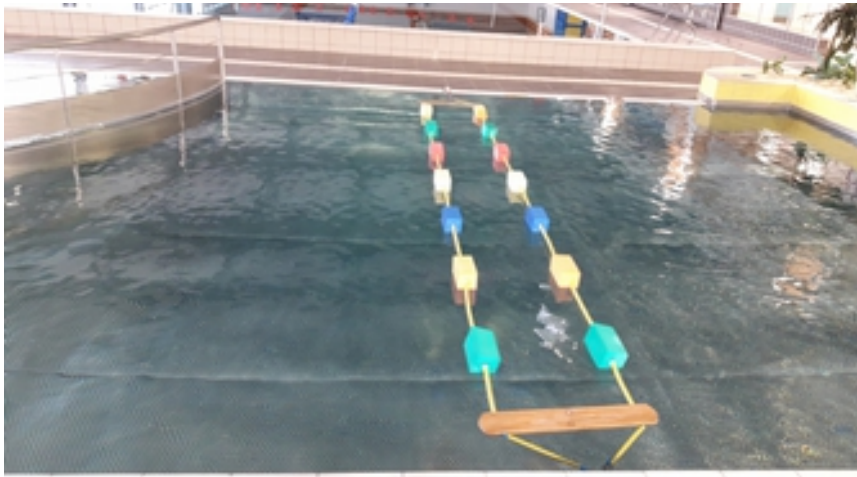
DSDEN 03 : www.ac-clermont.fr/dsden03/action-educative/ressources-pedagogiques/eps/activites-physiques-et-sportives/natation-scolaire-dans-l-allier/
Projet départemental natation 03 : http://www.ac-clermont.fr/fileadmin/user_upload/DSDEN-03/Action_educative/Ressources_pedagogiques/EPS/APS/natation/projet_dept_natation_2018.pdf

	Immersion / respiration	Entrées dans l'eau	Équilibre / déplacement
Niveau 1 Zone 1	<ul style="list-style-type: none"> - Souffler sur un objet pour le faire avancer - Faire des bulles avec la bouche / le nez - Jeu des "cerceaux musicaux" - "Filet du pêcheur" - Passer sous une perche / ligne d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Descendre par l'escalier - Descendre / sauter d'un tapis acss tête - Saut du bord / muret acss tête - Bigliss acss tête tête / pieds en premier 	<ul style="list-style-type: none"> - Marcher / courir dans l'eau - S'allonger avec l'aide d'un camarade - Se faire traîner par un camarade - Boule - Etoile VID avec appui
Niveau 2 Zones 1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> - Descendre le long d'une perche / tête en premier - Par 2 montrer un nombre sous l'eau avec des doigts - Chercher un objet à différentes profondeurs - Passer dans un cerceau - S'asseoir au fond en soufflant 	<ul style="list-style-type: none"> - Descendre le toboggan rouge acss tête / tête en premier - Sauter du bord acss tête - Sauter du muret acss tête 	<ul style="list-style-type: none"> - Etoile VID sans appui - Déplacement VID le long du bord - Glissées
Niveau 3 GB	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher un objet (zone 3) - Passer dans un cerceau - Coordonner la respiration avec appui matériel - Coordonner la respiration sans appui matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Descendre le toboggan rouge ss matériel pieds / tête en premier - Sauter du bord - Sauter du muret / du plot - Boule aux 2m avec remontée passive 	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement VID en autonomie ac respiration >= 5m - Déplacement alterné en autonomie ac respiration sur 15m - Equilibre vertical - Toupie
Niveau 4 GB	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher un objet aux 2m avec plongeur canard - Passer dans un cerceau aux 2m avec plongeur canard - Coullée passive / active 	<ul style="list-style-type: none"> - Chutes avantamère - Plongeon du bord / muret / plot 	<ul style="list-style-type: none"> - Nage en autonomie VID sur 25m - Maîtrise des techniques de nage - Equilibres / déplacements alternatifs (synchro, sautelage ...)

7. Annexes

Photos aménagements des bassins

Petit bain



Grand bain





